

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de M. Pierre Messmer (*séance du lundi 20 octobre 2003*)

Henri Amouroux : Tout d'abord je voudrais apporter une précision. Fred Scamaroni a été effectivement arrêté par Vichy, mais il a été torturé par les Italiens, en Corse.

Lorsque vous rencontrez le général De Gaulle, vous n'avez pas tout à fait 24 ans et demi. À quel moment pensez-vous que l'homme qui est en face de vous deviendra ce qu'il sera ? Est-ce en juillet 40 ou est-ce plus tard ?

Éric Roussel, dans son livre sur De Gaulle, parle de vous, notamment à propos de Dakar. Il écrit que vous êtes un de ceux qui auraient confirmé qu'après Dakar le général De Gaulle était dans un profond désarroi. Est-ce exact ?

Mai 68. Je vous avais interviewé pour le *Figaro-Magazine* en 1998 et vous m'aviez dit ce que vous nous avez dit tout à l'heure, à savoir que le général De Gaulle vous avait demandé de faire tirer en l'air et que vous aviez refusé. Est-ce que ça ne pose pas un problème de générations ? Le général De Gaulle avait participé, avant la guerre de 14, à des répressions dans les mines du Nord. Ensuite, en 1934, on tira 230 cartouches qui firent 16 morts parmi les manifestants. N'y avait-il pas entre vous et le général De Gaulle une différence de générations ? Comment avez-vous vécu cette extraordinaire période de mai 68 ? Quelle a été l'attitude du général De Gaulle face à cette situation où l'État se délitait littéralement ?

Vous avez parlé du dossier militaire du général De Gaulle. La note du maréchal Pétain y figurait-elle ? Le général De Gaulle a été condamné à deux reprises après 1940. Il a été condamné la première fois à quatre ans de prison et 100 ou 200 F d'amende, puis il a été condamné à mort quelques semaines plus tard. Le maréchal Pétain a fait une note qui, je crois, date de 1944, et non pas de 1940, par laquelle il indiquait que le jugement ne serait jamais exécuté.

Que pensait le général De Gaulle de l'Allemagne après la guerre ? Quel jugement portait-il sur ce pays ?

*
* *

Jean-Tulard : J'ai quitté Médéa et j'ai gagné Alger la nuit même de ce que vous avez appelé le *pronunciamento*. On parle généralement plutôt de putsch. J'étais chiffreur à Médéa et, bien que fréquentant les allées de l'état-major, je n'avais, pas plus que mes camarades, entendu parler de ce projet. Permettez-moi d'apporter une précision. Mêlé que j'étais à tous ces soldats qui attendaient de quitter Alger à bord des bateaux qui devaient les ramener en métropole, je ne suis pas sûr que l'appel du général De Gaulle ait été l'élément déterminant. Il a indiscutablement joué un rôle, mais il y avait trois autres facteurs, me semble-t-il. D'abord, il y avait la haine du contingent à l'égard des parachutistes. On considérait que c'était les commandos de chasse qui faisaient le travail sur le terrain et que les parachutistes n'arrivaient qu'ensuite pour s'attribuer les mérites. La deuxième raison est que Salan, lorsqu'il était passé en Algérie, avait pris une décision éminemment impopulaire dans le contingent : toute indiscipline était sanctionnée par des jours supplémentaires. La troisième raison est que le coup de force des généraux signifiait que la guerre d'Algérie allait continuer.

Vous avez évoqué la tournée des popotes. Un camarade, rencontré quelque temps après mon retour d'Algérie, m'a assuré que le général De Gaulle aurait dit aux sous-officiers lors de sa tournée que la France resterait en Algérie, et il aurait ajouté : « Vous mouillez le maximum de gens. » Le général De Gaulle a-t-il bien tenu ces propos ?

*
* *

Jean-Claude Casanova : Ma première question porte sur l'anticolonialisme du Général. Vous avez insisté sur le fait qu'il appartient à une tradition militaire tout à fait différente de celle de l'armée d'Afrique. Sans doute se sont ajoutés à cela ses sentiments mitigés à l'égard de l'Afrique du Nord. D'une part, pendant la guerre, les militaires d'Afrique du Nord ne l'ont pas suivi immédiatement, voire même pas du tout. D'autre part, il devait avoir un souvenir mitigé de son séjour à Alger et des préférences des pieds-noirs pour Giraud, dans la première période. Ainsi qu'il ressort de tous ses discours, depuis Brazzaville jusqu'à la fin, il est évident que le général De Gaulle aurait rêvé d'une décolonisation à l'anglaise. Mais s'il était favorable à ce modèle de décolonisation, pourquoi, entre 1946 et 1958, ne l'a-t-il pas défendu dans l'opinion publique française et auprès de l'armée ? On constate au contraire qu'il n'a jamais désavoué les membres du RPF et le très grand nombre de gaullistes qui ont été des adversaires constants des tentatives de décolonisation. Est-ce que l'attitude de De Gaulle était le signe d'une réelle hésitation qu'il ressentait face au problème colonial ?

Ma deuxième question concerne le retrait de l'OTAN. Qu'est-ce que De Gaulle envisageait à moyen terme ? Pensait-il qu'il devait y avoir un retrait complet des États-Unis de l'Europe ? Ou pensait-il que l'équilibre en Europe, pour une période indéterminée et tant que la puissance soviétique existait, devait être assuré par la présence militaire américaine ?

*
* *

Alain Plantey : Le Premier ministre est Compagnon de la Libération, mais par discrétion, il n'en a pas parlé. Pourrait-il nous en dire un mot ?

En ce qui concerne Gaston de Bonneval, il a quitté l'Élysée comme simple colonel et il en était triste. Mais le jour de son départ, le général De Gaulle a donné un repas en son honneur et il a prononcé le toast debout, ce qu'il ne faisait en principe que pour un Chef d'État. Bonneval en a été bouleversé.

*
* *

Réponses :

A Henri Amouroux : Ce que vous avez dit sur Scamaroni est exact : ce sont bien les Italiens qui l'ont torturé. Il a eu une mort horrible car il a senti sans doute que la torture ne s'interromprait pas. Dans sa cellule, il a trouvé un morceau de fil de fer qu'il s'est passé à travers la gorge.

Ce qui m'a décidé à rejoindre le général De Gaulle, c'est ma volonté de continuer la guerre. En 1940, je ne croyais pas que je rejoignais le camp des vainqueurs. Je pensais simplement qu'un militaire qui n'a pas épuisé tous ses moyens doit continuer à combattre. Et j'avais été révolté par ce que j'avais vu au mois de mai 1940 : le désastre militaire dû à la fois à des fautes politiques et à des erreurs de commandement inacceptables. Je n'ai pas supporté cela et, face à cette débâcle nationale, j'ai pensé que je ne pourrais plus vivre dans mon pays. J'ai senti que la France allait accepter l'armistice et que ce seraient les Allemands qui la gouverneraient, ce que je ne pouvais accepter, peut-être par simple tradition familiale, puisque mon grand-père alsacien avait opté pour la France en 1871.

Ce sentiment était partagé par la majorité de mes camarades de la Légion Étrangère. Quand le colonel Monclar est venu voir le général De Gaulle pour lui dire qu'il se ralliait avec la plus grande partie de son régiment, il a déclaré : « Mon Général, je viens pour tirer les dernières cartouches. » De Gaulle lui a répondu : « Vous n'y comprenez rien ! »

Pourtant, je pensais moi aussi que nous allions tirer les dernières cartouches. J'ai commencé à avoir quelque espoir quand l'Allemagne est entrée en guerre contre la Russie, espoir devenu certitude lorsque les États-Unis sont entrés en guerre six mois plus tard.

Après Dakar, le général De Gaulle a indiscutablement traversé une crise morale grave. On prétend qu'il a failli abandonner. Il s'imaginait que nous serions accueillis à Dakar en libérateurs. Je pense que si nous avions débarqué à Dakar, nous aurions pris Dakar sans grande effusion de sang. Peut-être De Gaulle a-t-il eu conscience que, militairement, il aurait dû prendre une autre décision. Mais se battre contre des Français avec des Anglais, après Mers el-Kébir, n'était pas évident.

Pour mai 68, vous avez indiscutablement raison. Le général De Gaulle appartenait à une génération qui se servait de l'armée pour le maintien de l'ordre, lorsqu'il y avait un trouble à l'ordre public. Ce n'est plus admis aujourd'hui. En 68, Georges Pompidou tenait tous les matins une réunion à Matignon. Il y convoquait le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Éducation nationale, le ministre des Armées et le préfet de Police de Paris. À peu près chaque jour, le ministre de l'Intérieur, qui se plaignait de n'avoir pas suffisamment de moyens, me demandait les deux régiments de parachutistes stationnés à Frileuse. Je les refusais régulièrement en disant : « J'exige non seulement une réquisition, mais, comme le règlement m'y autorise, une réquisition avec ouverture du feu. » Le débat était vite clos car Georges Pompidou ne pouvait accepter une demande contraire à sa politique. Comme le ministère des Armées était situé boulevard Saint-Germain, mon arrière-pensée était que, si les étudiants s'aventuraient jusqu'au ministère des armées, je pourrais faire donner les régiments de parachutistes au risque de faire ouvrir le feu pour empêcher toute prise de contrôle par les manifestants.

Je ne saurais affirmer que la note de Pétain n'est pas dans le dossier, toujours est-il que je ne l'ai pas vue.

En ce qui concerne l'Allemagne, on connaît une anecdote assez amusante. Le général De Gaulle visite Stalingrad et reçoit les explications des militaires russes lui décrivant en long et en large la bataille. Il est perplexe et rêveur, puis il s'exclame : « Quel grand peuple ! » Tout le monde croit qu'il parle des Russes et l'un des présents confirme : « En effet les Russes... » -- « Mais non, poursuit le général De Gaulle, je pensais aux Allemands. » Il avait un grand respect pour l'Allemagne. D'ailleurs, il parlait bien l'allemand, langue obligatoire à Saint-Cyr jusqu'en 1914. Je ne sais si son allemand était très bon, mais on le comprenait.

Lors d'un voyage en Allemagne, De Gaulle s'entend poser la question de la réunification allemande par un diplomate français. Il répond : « La réunification est inévitable, mais nous ne nous pressons pas. » Je crois que cela correspondait exactement à sa pensée sur l'Allemagne.

A Jean Tulard : Vous avez raison de parler de l'hostilité du contingent vis-à-vis des parachutistes. Le contingent trouvait en effet que les parachutistes « la ramenaient un peu ». En outre, il s'agissait de troupes de réserve générale et ils ne vivaient pas la même vie.

À la tournée des popotes, à laquelle j'ai assisté, il s'est bien passé ce que vous avez évoqué. Il est vrai que le général a dit au moins une fois aux militaires : « Nous ne quitterons pas l'Algérie, mais nous y resterons autrement. » À ce moment-là, on entre dans l'ambiguïté. Les uns disent : « Il a assuré que nous ne quitterions pas l'Algérie. » Les autres peuvent répondre : « Y rester autrement, ça veut dire ne pas y rester militairement. » La tournée des popotes a eu lieu un an avant le putsch et le Général sentait bien que ça grinçait de partout. Son attitude correspond à celle qu'il a prise dans la politique algérienne à son retour au pouvoir : une attitude ambiguë. Il pensait que c'était alors un trop grand risque que d'attaquer de front.

A Jean-Claude Casanova : A propos de l'armée d'Afrique, le général De Gaulle parlait de « la légère armée d'Afrique. » Il détestait les burnous, les chéchias, les gilets bleus etc. Dès les débuts de la France Libre, toutes les unités de tirailleurs ont disparu et ont été transformées en bataillons de marche. Le régiment de tirailleurs du Tchad est devenu le régiment de marche du Tchad. Et tout le monde a été habillé de la même façon. Cela correspondait d'ailleurs à une vieille revendication. Je me rappelle que le jour où nous avons débarqué à Douala, après l'affaire de Dakar que j'ai évoquée tout à l'heure, il y avait dans la foule qui nous attendait sur le port quelques jeunes Camerounais qui portaient une pancarte sur laquelle était écrit : « Soldat, oui ; tirailleur, non. » Ces jeunes gens - je me suis renseigné à leur sujet - se sont engagés et ont joué un rôle important dans la politique camerounaise de l'après-guerre.

En ce qui concerne 1943, il y avait une raison de plus. À cette époque-là, l'armée d'Afrique était très giraudiste parce qu'elle était en partie constituée par les troupes françaises qui étaient au Levant, et que les Anglais avaient rapatriées en application de l'accord de Saint-Jean-d'Acre. Le gouvernement de Vichy les avaient envoyées en Afrique du Nord. Les Français de la première Division Française Libre ont retrouvé des hommes contre lesquels ils s'étaient battus en 1941 et qui, naturellement, avaient tendance à trouver le général Giraud plus sympathique qu'eux. Ce n'était pas le cas de la troupe, mais c'était le cas des officiers.

À mon avis, en 1966, lors du retrait de l'OTAN, le général De Gaulle ne souhaitait pas que les Américains se retirent de l'Europe. Il y en a deux preuves. La première est qu'à aucun moment le général n'a fait la moindre pression sur nos alliés pour qu'ils s'alignent sur notre position. La deuxième preuve est qu'un an après, il a passé les accords Ailleret-Lemnitzer qui prévoyaient l'engagement de l'armée française en réserve de l'OTAN si un conflit majeur éclatait.

Le RPF de 46 à 54 a été, pour diverses raisons, très loin de soutenir des positions anticoloniales. En Afrique, où je me trouvais, j'étais en conflit presque ouvert avec les représentants du RPF. J'étais notamment en très forte opposition avec le bulletin qu'éditait Jacques Foccard et qui était à la limite du colonialisme. Pourquoi De Gaulle n'a-t-il jamais imposé sa volonté au RPF ? Peut-être avait-il adopté la tactique qui a été celle de François Mitterrand. Alors que j'étais ministre d'État chargé des territoires et départements d'outre-mer, j'ai proposé au Parlement un projet de loi quasi identique à un projet de loi que François Mitterrand avait présenté quelques années auparavant et qui avait été repoussé. Or François Mitterrand s'est opposé à mon projet. Je lui fis part de mon étonnement dans un couloir de l'Assemblée et il me répondit : « Lorsqu'on est dans l'opposition, on s'oppose à tout. » Je me demande si telle n'a pas été la position du général De Gaulle dans le RPF.

A Alain Plantey : Le Général a créé l'ordre de la Libération parce qu'il ne voulait pas distribuer de Légion d'honneur. Il considérait qu'il n'en avait pas le droit, n'étant pas encore chef d'État. Il a refusé d'attribuer des Légion d'honneur jusqu'à la constitution du gouvernement provisoire de la République à Alger. C'est en novembre 1944 qu'il m'a remis la Légion d'honneur, donc avant la fin de la guerre.

Le Général ne voulait pas non plus distribuer les décorations inconsidérément. Pour ce qui est de l'ordre de la Libération, il n'y en a jamais eu beaucoup plus d'un millier, dont 250 à titre posthume.